

DECISION N° D 16-007

SORTIE DE L'INVENTAIRE / MISES AU REBUS MOBILIER

Je soussigné,

Monsieur Jean Guillet,

Agissant en qualité de directeur de l'Établissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes, nommé à cette fonction par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la mer en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat et du secrétariat d'Etat chargé du logement et de l'urbanisme le 12 février 2010,

Décide par la présente de constater la sortie d'inventaire des immobilisations ci-dessous référencées, celles-ci étant devenues hors d'usage :

Code immobilisation	Désignation	Valeur acquisition	Valeur comptable lors de la sortie
2000039	Chaise à roulettes	314,52	-
2000042	Chassis dossier	89,89	-
2000043	Fichier ouvert 150-100-122	22,24	-
2000044	Fichier ouvert 135-210-227	26,62	-
2003043	Chaise à roulettes	504,17	-
2004031	Piètement colonne 450	144,49	-
2006035	Fauteuil à roulettes	376,92	-
2012230	Siège First	86,71	44,14
2013281	Siège Ergosit Noir + accoudoirs	184,30	135,98
2014401	Siège Ergosit Noir	155,84	126,57
2014460	Fauteuil de travail Premium Plus	295,27	249,75
		2 200,97	556,44

Ce mobilier a été soit porté à la déchèterie, soit enlevé par l'association « Tremplin 42 ». Les sorties des immobilisations sont constatées en date du 31 décembre 2015.

A Saint-Etienne, le mardi 2 Février 2016

Le Directeur Général
Jean GUILLET

